



Marseille, le 17 juin 2016

**Jean Marc COPPOLA**

Conseiller Municipal du 8<sup>e</sup> secteur  
 Ancien Vice Président de la Région PACA

13282 Marseille Cedex 06

**Monsieur Stéphane BOUILLON**

Préfet de Région  
 Préfet des Bouches du Rhône  
 Place Félix Baret – CS 80001

Objet : Ouverture de la L2 EST

Monsieur le Préfet,

Saisi par de nombreux collectifs, CIQ et associations de riverains des quartiers adjacents à la L2, en ma qualité de Conseiller municipal et ayant eu la délégation au Patrimoine et aux Investissements Régionaux à la Région, avec la charge du dossier L2, je souhaite attirer votre attention sur les craintes justifiées qui s'expriment à propos de l'ouverture partielle de la L2 sur la partie EST de Marseille entre Florian et Frais Vallon.

En effet, cette ouverture partielle va détourner une partie importante de la circulation Aubagne – Marseille, pour se retrouver dans un goulot d'engorgement du fait des travaux sur la L2 NORD.

Cette congestion structurelle dans le sens Est-Nord, à Frais Vallon, entrainera inmanquablement une pollution excessive de l'air au-delà des normes maximum prévues par la loi et une pollution par le bruit due à l'arrêt des véhicules dans les embouteillages.

C'est pourtant pour empêcher toutes ces conséquences que le projet et les aménagements acceptés tout au long de la concertation, et particulièrement lors des réunions du Comité de suivi des engagements de l'Etat, ont toute leur pertinence et leur justification.

Ces aspects avaient été soulignés dans l'Avis n°2007-9 sur la rocade L2 et dans l'analyse de l'état initial de l'environnement dans l'étude d'impact de 2010.

Ce projet de longue date et tant attendu, dans une des villes les plus polluées de

France et d'Europe, ne peut pas se permettre un raté dans sa première mise en service, ce qui stigmatiserait une fois de plus Marseille.

Aussi je vous demande de bien vouloir surseoir à l'ouverture de ce premier tronçon, au moins dans le sens EST – NORD, ce qui aurait l'avantage d'étudier en conditions réelles l'impact de la circulation dans le sens NORD – EST sans qu'il n'y ait de conséquences préjudiciables à la qualité du cadre de vie de milliers de riverains.

Restant à votre disposition et dans l'attente,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses et distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the right end, and a small arrow-like flourish at the top right.